

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2151

Nachruf: Hommage à Marx Lévy : personnalité politique vaudoise et un des fondateurs de DP
Autor: Bridel, Laurent

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

offrir son logement sur la plateforme tandis que, pour les locataires, il faut anticiper les hausses de loyer qui risquent de se produire sous la pression d’Airbnb.

Si les deux associations se mettent d’accord, ces nouvelles dispositions auront valeur légale sans avoir dû passer par

un vote du Parlement fédéral. Elles pourront être plus facilement modifiées en fonction de l’évolution du marché. Début des négociations prévu pour février. Affaire à suivre.

Par ailleurs, il faudra encore du temps pour que les mesures prises par les cantons et les

communes assurent l’encadrement des activités des usagers de la plateforme d’Airbnb, qu’ils soient propriétaires ou locataires de leur appartement. Quant à cette plateforme elle-même, elle semble avoir encore du temps devant elle avant que ses activités en Suisse soient soumises à une réglementation.

Hommage à Marx Lévy

Personnalité politique vaudoise et un des fondateurs de DP

Laurent Bridel - 26 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30885>

Le 12 janvier, [Marx Lévy](#) — un des pères de *Domaine Public* — est décédé dans une clinique lausannoise. Il naquit en 1924 dans une famille juive alsacienne établie à Tramelan.

Son père, tailleur, déménage à Bienne en 1931, à la recherche de conditions économiques un peu moins dures en ces temps de crise économique. Orienté tout d’abord vers la branche textile par son père, il se forme comme ouvrier fileur, mais arrive à le convaincre de lui permettre de faire le gymnase à Neuchâtel afin d’accéder aux études d’architecture qu’il commencera à l’Ecole d’architecture de Lausanne.

Max, ainsi qu’on l’appelle le plus couramment, n’achève pas son *cursus*. Mais il s’intéresse vivement à l’architecture et à l’urbanisme modernes qu’il va pendant la majeure partie de sa carrière promouvoir avec zèle.

Dès ses 20 ans, bien que visitant souvent Paris et ses milieux surréalistes et avant-gardistes, il s’attache à Lausanne parce qu’il estime qu’il peut y faire avancer la cause du modernisme. Il admire les réalisations d’urbanisme de Bienne, autour de la gare, ainsi que sa politique en matière de logement.

Dès son adolescence, il se lie avec des Juifs réfugiés à Bienne et, de manière générale, avec la jeunesse de gauche. Son père, anarcho-syndicaliste, regarde avec compréhension son fils se rapprocher des communistes, qu’il lâchera le temps du pacte Molotov-Ribbentrop, mais qu’il accompagnera tout au long de la guerre. Très impressionné par les idées et la personne de Trotsky, il évolue vers le parti socialiste auquel il adhère en 1952.

L’Expo 1964 va montrer toute sa détermination moderniste. A l’aise avec les dialectes alémaniques, Max Lévy se sent proche du groupe *Achtung die Schweiz* qui préconise une ville nouvelle à la frontière des langues à la place d’une exposition nationale. Lorsque la Ville de Lausanne fait acte de candidature, Lévy lance l’idée de réaliser l’aménagement du territoire de l’Ouest lausannois, plus précisément un triangle proche de Bussigny, profitant des réserves foncières des CFF et des zones protégées en vertu des projets de canal du Rhône au Rhin. L’idée est de créer un ensemble d’habitations et de zones d’activités correctement planifiées en préservant tout autour l’agriculture et la nature. Une association est constituée pour porter le projet (Association pour l’aménagement urbain et rural

du bassin lémanique Apaurbal). Max Lévy fait appel au Corbusier qui accepte de se porter candidat au poste d'architecte en chef.

On le sait, un tout autre projet a été adopté et réalisé, mais la vigoureuse offensive d'Apaurbal a contribué à asseoir la nouvelle politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme du canton de Vaud qui démarre au cours de ces années cruciales. Lévy a contribué à la mise sur pied des instruments d'aménagement dans le cadre de la politique menée par Jean-Pierre Vouga.

Son plus notable apport est, en 1962, la proposition de péréquation réelle qu'il avance pour la commune de Gingins, près de Nyon; chaque propriétaire reçoit une portion de terrain à bâtir et une portion de zone agricole, moyennant un remaniement parcellaire. Cet instrument, particulièrement équitable mais complexe en procédures, n'a cessé de susciter l'intérêt, même s'il n'est que rarement réalisé.

Mais revenons au parti socialiste et à DP. Dans la section lausannoise, au début des années 60, Pierre Graber règne en chef incontesté. Arrive André Gavillet, remonté du collège et de la section de Moudon jusqu'au chef-lieu. Il forme, notamment avec Max Lévy, un noyau de militants très efficaces pour proposer d'autres candidats à la municipalité et, surtout, des idées nouvelles. Ils vont dès le

milieu des années 60 devenir les locomotives du socialisme lausannois, puis ultérieurement vaudois.

Une des propositions majeures de Gavillet et de Lévy consiste à créer un périodique romand indépendant, critique et socialiste. Il s'agit bien sûr de *Domaine Public*. Lévy est là au début, en 1963; il fait partie de l'équipe rédactionnelle jusqu'en 1970. Ultérieurement, il fournit quelques articles qu'il signe, contrairement aux contributions de l'équipe. Un des plus notables relate son incursion à Lyon pour y observer de près les convulsions de mai 68 ([DP 94](#)).

Sur le même mode, il fait part de ses découvertes dans la Chine où il se déplace en voyageur curieux muni de ses quelques notions de la langue. C'est aussi durant cette période qu'il fait la connaissance au Conservatoire de Lausanne d'une enseignante de piano chinoise qu'il va épouser. Il devient un grand connaisseur de l'architecture vernaculaire chinoise.

Conseiller communal à Lausanne pendant 16 ans, député au Grand Conseil durant 12 ans, Max Lévy devient en 1974 municipal des travaux, donc de l'urbanisme, à la suite d'un accord partisan avec les radicaux qui concèdent ce dicastère aux socialistes contre le maintien de la syndiculture en leurs mains.

Ce sera le tandem Delamuraz-Lévy, marqué par leur capacité de travail, de dialogue et de

recherche de solutions négociées, qui permettra toute une série de réalisations urbaines dont la ville bénéficie encore aujourd'hui. Citons-en quelques-unes: la promenade de Montbenon au-dessus du garage a été complètement réaménagée et le vieux casino, rénové, accueille désormais une grande salle de spectacle, la salle Paderewski; grâce à un astucieux échange de terrains avec la Confédération, le Conservatoire trouve une implantation centrale bien adaptée à ses besoins dans les anciennes *Galleries du Commerce*; la place Saint-François est délestée de la circulation automobile sur le côté nord de l'église; la zone agricole est instituée dans les secteurs forains de la Ville; l'aérodrome de la Blécherette est sauvé d'une disparition programmée.

En 1981, à la fin de sa deuxième législature, Max Lévy n'est pas réélu, à la suite d'une campagne qui lui laissera un goût amer jusqu'à ses derniers jours. En tant que directeur des travaux, il exigeait beaucoup de ses collaborateurs, spécialement des chefs de service. En outre, malgré ses nombreuses réussites qui lui avaient valu beaucoup d'estime dans les milieux économiques et de droite, il n'était pas populiste et n'enveloppait pas ses opinions de précautions oratoires. S'il s'est dès lors retiré de la vie politique, il est resté passionné par l'urbanisme lausannois: en 2010, dans le [Plan Fixe](#) qui lui est consacré, il défend vigoureusement un projet de

développement urbain dans les
Plaines du Loup, à l'extrémité
du futur M3.

Marx Lévy, cofondateur de

Domaine Public, reste une
personnalité socialiste
originale, par son judaïsme, par
son évolution du trotskysme à
la social-démocratie, par son

intérêt pour la Chine, mais
surtout pour ses réalisations et
ses conceptions novatrices en
urbanisme et en aménagement
du territoire.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

«L'Hebdo», fin du journal d'une génération

<https://www.swisscom.ch/fr/about/entreprise/portrait/histoire.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_d%27Apple

<https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Hebdo>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Pilet

J'économise, tu paies

<https://www.letemps.ch/suisse/2017/01/15/ueli-maurer-prevoit-un-plan-dausterite-cas-non-rie-iii>

http://www.artias.ch/artias_dossier/25-ans-de-reformes-fiscales-25-ans-de-reformes-assurances-sociales-com-paraison/

<https://www.admin.ch/ch/f/as/1999/2374.pdf>

https://www.estv.admin.ch/dam/estv/fr/dokumente/allgemein/Aktuell/3_Stempelabgaben/3.6.%20Revision%201998.pdf.download.pdf/vorstoesse_f_3-6.pdf

<https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/allgemein/steuerinformationen/fachinformationen/schweizerisches-steuersystem/ausgewaehlte-parlamentsgeschaefteim-steuerbereich-auf-bundeseben.html>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20010019>

<http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10109012>

https://www.estv.admin.ch/dam/estv/fr/dokumente/allgemein/Aktuell/3_Stempelabgaben/3.10.%20Revision%202004.pdf.download.pdf/vorstoesse_f_3-10.pdf

https://www.estv.admin.ch/dam/estv/fr/dokumente/allgemein/Aktuell/2_Direkte_Bundessteuer/2.16.%20Unternehmenssteuerreform.pdf.download.pdf/vorstoesse_f_2_16.pdf

Effets secondaires de l'économie numérique: Berne ne veut pas légiférer

<https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/seco/nsb-news.msg-id-65223.html>

<http://www.tagesanzeiger.ch/zuerich/stadt/urbane-notwehr/story/19993076>